

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de CAZERES (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310135500013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CAZERES

M 14

Compte administratif
 voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	43
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	53
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	57
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	60
A10.3 - Opérations liées aux cessions	61
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	62
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	65
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	67
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	68
B1.6 - Etat des engagements reçus	69
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	70

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	72
C1.2 - Actions de formation des élus	75
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	76
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	77
C3.2 - Liste des établissements publics créés	78
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	79
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	80
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	81
C3.6 - Identification des flux croisés	83
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	84
D2 - Arrêté et signatures	85

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31135	Commune de CAZERES Budget Communal	CA 2022
---------------------	---------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 871
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 785 545,00	4 207 019,00	564,90	895,81

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	908,62	900,00
2	Produit des impositions directes/population	517,69	463,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 134,23	1 043,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	188,47	302,00
5	Encours de dette/population	1 382,56	728,00
6	DGF/population	152,09	147,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,28 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,62 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,62 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	121,89 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires Délibération du 11/04/2014 00:00:00.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 793 385,53	G	5 614 801,59
	Section d'investissement	B	2 921 146,99	H	3 057 308,57

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 554 365,13 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 348 337,17 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	7 714 532,52	= G+H+I+J	12 574 812,46	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 813 300,15	L	758 975,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 813 300,15	= K+L	758 975,40

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 793 385,53	= G+I+K	8 169 166,72
	Section d'investissement	= B+D+F	4 734 447,14	= H+J+L	5 164 621,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 527 832,67	= G+H+I+J+K+L	13 333 787,86

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 813 300,15	L	758 975,40
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		6 000,00		758 975,40
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 478,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	72 494,07	0,00
34	Opération d'équipement n° 34	1 707 095,17	
35	Opération d'équipement n° 35	13 232,61	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 288 871,00	1 431 516,60	80 615,67	0,00	776 738,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 636 525,00	2 311 109,03	2 932,68	0,00	322 483,29
014	Atténuations de produits	16 000,00	6 143,00	0,00	0,00	9 857,00
65	Autres charges de gestion courante	487 612,00	413 825,31	0,00	0,00	73 786,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 429 008,00	4 162 593,94	83 548,35	0,00	1 182 865,71
66	Charges financières	196 202,20	112 539,42	55 317,00	0,00	28 345,78
67	Charges exceptionnelles	18 400,00	11 873,00	0,00	0,00	6 527,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	201 677,92				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 845 288,12	4 287 006,36	138 865,35	0,00	1 419 416,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 329 394,01				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	368 761,00	367 513,82			1 247,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 698 155,01	367 513,82			1 330 641,19
TOTAL		7 543 443,13	4 654 520,18	138 865,35	0,00	2 750 057,60
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	66 000,00	67 629,74	0,00	0,00	-1 629,74
70	Produits services, domaine et ventes div	307 600,00	371 256,73	0,00	0,00	-63 656,73
73	Impôts et taxes	3 099 709,00	3 156 908,75	0,00	0,00	-57 199,75
74	Dotations et participations	1 087 403,00	1 489 413,31	0,00	0,00	-402 010,31
75	Autres produits de gestion courante	236 000,00	260 529,65	0,00	0,00	-24 529,65
Total des recettes de gestion courante		4 796 712,00	5 345 738,18	0,00	0,00	-549 026,18
76	Produits financiers	10,00	23,16	0,00	0,00	-13,16
77	Produits exceptionnels	93 900,00	179 074,02	0,00	0,00	-85 174,02
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 890 622,00	5 524 835,36	0,00	0,00	-634 213,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	98 456,00	89 966,23			8 489,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		98 456,00	89 966,23			8 489,77
TOTAL		4 989 078,00	5 614 801,59	0,00	0,00	-625 723,59
Pour information		(3) 2 554 365,13				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 280,00	2 280,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	979 744,36	408 430,06	14 478,30	556 836,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 432 803,92	280 819,07	72 494,07	1 079 490,78
	Total des opérations d'équipement	1 938 973,13	218 645,35	1 720 327,78	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 353 801,41	910 174,48	1 807 300,15	1 636 326,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	5 980,00	6 000,00	20,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 422 978,61	1 409 671,63	0,00	13 306,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	128 384,13			
	Total des dépenses financières	1 563 362,74	1 415 651,63	6 000,00	141 711,11
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	7 841,12	7 840,39	0,00	0,73
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 925 005,27	2 333 666,50	1 813 300,15	1 778 038,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	98 456,00	89 966,23		8 489,77
041	Opérations patrimoniales (1)	498 281,00	497 514,26		766,74
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	596 737,00	587 480,49		9 256,51
	TOTAL	6 521 742,27	2 921 146,99	1 813 300,15	1 787 295,13
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 568 176,28	658 161,43	758 975,40	151 039,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 029 491,81	1 029 491,81	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 597 668,09	1 687 653,24	758 975,40	151 039,45
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	290 000,00	434 187,65	0,00	-144 187,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 300,00		0,00	
	Total des recettes financières	309 300,00	434 187,65	0,00	-124 887,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	70 001,00	70 439,60	0,00	-438,60
	Total des recettes réelles d'investissement	2 976 969,09	2 192 280,49	758 975,40	25 713,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 329 394,01			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	368 761,00	367 513,82		1 247,18
041	Opérations patrimoniales (1)	498 281,00	497 514,26		766,74
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 196 436,01	865 028,08		1 331 407,93
	TOTAL	5 173 405,10	3 057 308,57	758 975,40	1 357 121,13

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 348 337,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 512 132,27		1 512 132,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 314 041,71		2 314 041,71
014	Atténuations de produits	6 143,00		6 143,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	413 825,31		413 825,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	167 856,42	0,00	167 856,42
67	Charges exceptionnelles	11 873,00	700,00	12 573,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	366 813,82	366 813,82
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	4 425 871,71	367 513,82	4 793 385,53
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 980,00	77 451,35	83 431,35
15	Provisions pour risques et charges (5)		8 626,00	8 626,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 409 671,63	0,00	1 409 671,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	218 645,35		218 645,35
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 280,00	0,00	2 280,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	450 279,84	450 279,84
21	Immobilisations corporelles (6)	408 430,06	44 000,00	452 430,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	280 819,07	3 234,42	284 053,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	7 840,39	0,00	7 840,39
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		3 888,88	3 888,88
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 333 666,50	587 480,49	2 921 146,99
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	67 629,74		67 629,74
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	371 256,73		371 256,73
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 156 908,75		3 156 908,75
74	Dotations et participations	1 489 413,31		1 489 413,31
75	Autres produits de gestion courante	260 529,65	0,00	260 529,65
76	Produits financiers	23,16	0,00	23,16
77	Produits exceptionnels	179 074,02	77 451,35	256 525,37
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	12 514,88	12 514,88
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 524 835,36	89 966,23	5 614 801,59
Pour information				2 554 365,13
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	434 187,65	0,00	434 187,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	658 161,43	44 000,00	702 161,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 029 491,81	0,00	1 029 491,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		700,00	700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	3 234,42	3 234,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		366 813,82	366 813,82
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	70 439,60	450 279,84	520 719,44
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 192 280,49	865 028,08	3 057 308,57
Pour information				1 348 337,17
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.